



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 mars 2011

ECHANGE DE PARCELLES RUE DES EQUARTS
- RUE JEAN DE LA FONTAINE (SECTION DR
N° 477P ET DR N° 473P)

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mars 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Alain BAUDIN - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU

URBANISME ET FONCIER

ECHANGE DE PARCELLES RUE DES EQUARTS - RUE JEAN DE LA FONTAINE (SECTION DR N° 477P ET DR N° 473P)

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville est propriétaire de plusieurs parcelles en cœur d'îlot, situées entre les rues des Equarts et Jean de la Fontaine, destinées à une opération de logements sociaux réalisée par Habitat Sud Deux-Sèvres.

Un échange de parcelles avec un riverain permettrait de :

- diminuer les surfaces de voirie d'environ 30 à 40 % ;
- améliorer sensiblement la configuration de l'opération en la rendant plus compacte ;
- réduire les longueurs des réseaux (eau, électricité, assainissement etc...) ;
- ne pas rencontrer de problèmes de sécurité au niveau circulation par la suppression de l'accès par la rue des Equarts, en restant dans la logique d'aménagement voulue par la Ville en continuité des parcelles 684 et 686 déjà aménagées en voirie de desserte ;
- restreindre l'impact sur l'environnement dans un quartier pavillonnaire comprenant de nombreux jardins ;
- amoindrir le coût global de l'opération pour H.S.D.S. en privilégiant l'accès par la rue Jean de la Fontaine.

La Ville céderait à Monsieur ECALE une partie de la parcelle DR n° 477p pour 1199 m² ; en contre-partie Monsieur ECALE lui céderait une partie de sa parcelle DR n° 473p pour 1075 m².

L'échange aurait lieu sans soulte de part ni d'autre, les deux parcelles étant estimées à 43 000 €.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'échange de parcelles entre la Ville et Monsieur ECALE ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Frank MICHEL